



Les événements qui ont marqué 2012

■ Une rentrée sociale «Entre contraintes économiques et évolutions attendues»



Lors de notre journée de rentrée nous avons pu échanger avec le président du conseil général de la Meurthe et Moselle : M. Dinet, la Direction Régionale de Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale : M^{me} Delaunay, le directeur interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse : M. Simon, les représentants des conseils généraux des départements lorrains : M^{me} le docteur Beaumont, M^{me} Dia Enel. Ces échanges ont eu lieu dans la perspective de l'élaboration des budgets et l'évolution des politiques sociales pour 2013, ils furent très intéressants.

Le président Dinet a interrogé les membres présents sur : «*Qu'est-ce que faire Société aujourd'hui dans un contexte marqué par un impératif de contraintes budgétaires ?*»

Aujourd'hui les conseils généraux sont en difficultés pour financer les trois allocations que sont le RSA, l'APA, la PCH. Pour le département de Meurthe et Moselle le montant des allocations est de 55 millions d'euros pour 2012. Pour autant Michel Dinet soutient avec force l'importance d'une convergence recherchée entre l'État et les collectivités. Plus que jamais le pays a besoin de la mobilisation de tous.

Si une des réponses à la capacité d'accompagner la perte d'autonomie tout âge confondu, passe par la mise en commun des allocations, le risque de nivellement par le bas est un risque important. Il est nécessaire que notre solidarité passe par la solidarité d'engagement, avec une véritable vie associative et une animation de réseau forte.

■ Un partenariat Uriopss / ARACT qui porte ses fruits

Des échanges de pratiques... pour des accords harmonieux !

Au cours du 1^{er} semestre 2012, l'ARACT Lorraine et l'URIOPSS Lorraine ont animé à l'occasion de 6 rencontres entre février et juin, deux groupes de travail : l'un était composé d'associations d'accueil et d'hébergement, l'autre regroupait des services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Le but était d'aborder les thématiques «nouvelles» de négociation telles que : l'emploi des seniors, la prévention de la pénibilité, et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Au-delà du seul rappel des obligations réglementaires, des experts sont intervenus afin d'y apporter méthodes et outils, dont notamment la DIRRECTE, la CARSAT ainsi que des médecins du travail.

En outre, toujours en partenariat avec

l'ARACT Lorraine, ces trois thématiques ont à nouveau été abordées au cours de quatre demi-journées départementales d'information, courant novembre et décembre 2012, au cours desquelles étaient conviées l'ensemble des associations du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif en Lorraine.

La capitalisation des échanges ayant eu lieu au cours de toutes ces manifestations est en cours de transcription au sein d'une plaquette qui sera diffusée à terme, aux associations du secteur.

Sérgio Veloso, conseiller technique en droit social à l'Uriopss Lorraine



Nos vœux pour 2013

Il n'est point d'union plus charmante que celle des paroles avec les actions !
(Axel Oxenstein - 1645)

■ Jocelyne Muller, Présidente et le Conseil d'Administration, Sylvie Mathieu, Directrice et toute l'équipe de l'Uriopss vous souhaitent une excellente année 2013.

Puissions-nous ensemble, avec celles et ceux avec lesquels nous travaillons, réaliser quotidiennement des projets durables et pertinents au service des hommes et des femmes qui nous accordent leur confiance.

L'Uriopss souhaite être au plus près de vous, c'est ainsi que l'assemblée générale de juin 2012 a voté la mise en place des **mandataires associatifs**. Ces personnes seront désignées par votre association pour être le lien de terrain vers l'Uriopss, mais aussi porteurs d'informations et de positionnement politique pris ensemble sur les sujets qui préoccupent vos sec-

teurs... un lien humain plus fort pour faire solidarité ensemble, démonstration par la preuve de nos valeurs et de nos actes !

Les sujets phares pour l'Uriopss en 2013 : renforcer les associations, leur fonctionnement de gouvernance pour mieux résister aux enjeux, mieux approcher les différentes cultures dans nos organisations et nos actes professionnels, accompagner les projets de coopérations et de mutualisations au service des populations, soutenir la présence associative sur les territoires, affirmer notre place au sein de l'économie sociale ! Beaucoup de travail avec vous, c'est donc avec bonheur que nous vous retrouverons en 2013...

Excellente année à vous !

Pour s'inscrire
à la lettre du réseau :
www.uriopss-lorraine.asso.fr



■ La défense du secteur privé non lucratif : une priorité réaffirmée

Alors que le Gouvernement veut faire de l'économie sociale et solidaire une composante importante des politiques prioritaires en cours, en reconnaissant

ses apports en matière de production, de redistribution et de créations d'emplois non délocalisables,

les organismes non lucratifs se sont organisés en région autour de cette question.

La Plateforme Privée Non Lucrative (2PNL), qui rassemble l'ensemble des fédérations adhérentes à l'Uriopss Lorraine, les fédérations employeurs FEHAP et FEGAPEI, a organisé le jeudi 29 novembre 2012 un temps de conférences-débats : **«L'Economie Sociale est-elle un enjeu, une**

opportunité, une appartenance pour les associations sanitaires, sociales et médico-sociales ?»
Dirigeant associatif ou entrepreneur social ?

Un enjeu central dans l'action sanitaire sociale et médico-sociale qui porte à la fois sur la nature et la forme des acteurs de l'ESS. Ce nouveau cadre impose aux associations, avec leurs spécificités, d'affirmer leur

place dans cette alternative économique. L'Economie Sociale compte aujourd'hui en lorraine près de 80.000 salariés ; avec ces 43 826 salariés pour le secteur sanitaire et social qui représente 7.8% de l'ensemble des salariés privés de la région.

Il est donc impératif pour la 2PNL d'être lisible au sein du secteur de l'économie sociale et de ses différentes composantes.

■ La loi du 2 janvier 2002 : 10 ans après, où en est-on ?

L'Uriopss s'est engagée à travailler à l'organisation de journées thématiques ayant pour objectif de mettre en lumière les avancées de la loi du 2 janvier 2002

et la façon dont elle a été impactée par la loi HPST. La première journée, organisée par le CODERPA 54 traitait de la place des usagers **«Ne faites rien pour moi, faites avec moi»**, l'autre avec Arnaud Vinsonneau traitait des régulations, des autorisations et du fonctionnement des établisse-

ments sociaux, sanitaires et médico-sociaux.

Lors de cette dernière journée anniversaire de la loi 2002, le directeur de l'Agence Régionale de Santé : M. Bénévise nous a honoré de sa présence en s'exprimant à la fois sur l'importance du droit des usagers.

mais également sur l'évaluation. Ce fut un moment assez privilégié pour les adhérents de poser très simplement les questions qui leur tenaient à cœur. Ce type de débat permet à chacun de mieux se comprendre et d'apprendre de l'autre ses stratégies, des réponses, ses préoccupations...

■ Une journée consacrée à la problématique de l'immobilier pour les associations sanitaires et sociales

L'objectif de cette journée a été de présenter les conclusions de l'étude intitulée «La problématique immobilière au sein de structures privées à but non lucratif assurant l'hébergement de publics fragiles en Lorraine».

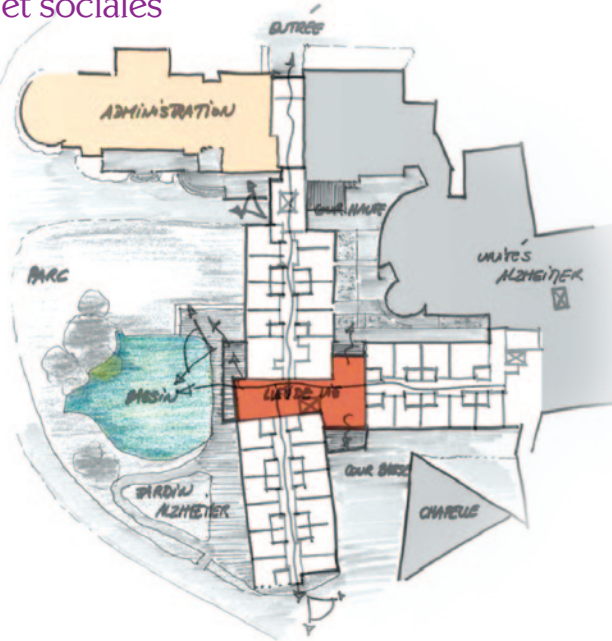
Le but de cette étude réalisée en 2011 et mise en place par convention entre l'Uriopss Lorraine et la Caisse des Dépôts et Consignations, était de mettre en avant toutes les difficultés

liées à la question immobilière : quels sont les besoins réels ? Les travaux prioritaires ? Les difficultés de mise en œuvre ? Les feins ? Les modalités de financement ? D'autres modes de gestion et de pilotage des travaux sont-ils envisageables ?

L'objectif de la journée a été également de proposer une réflexion et un échange sur la question de la dépendance et de la notion de domicile. A ce titre, M. Daniel Réguer, sociologue spécialisé sur les questions du vieillissement a présenté ses travaux sur l'évolution des politiques de maintien à domicile.

Des éléments concrets en termes financiers ont été apportés par les quatre Conseils Généraux de la Région et par la Caisse des Dépôts et Consignations qui, par l'intermédiaire de M. Eric Dorizon, Directeur des investissements dans le secteur médico-social, a présenté le soutien financier apporté aux structures de la Lorraine.

La synthèse et les documents utilisés pendant la journée sont disponibles sur simple demande.



■ Quelques nouvelles de la conférence régionale de santé et de l'autonomie...

Le programme régional de santé a été voté le 6 mars 2012.

Le Priac a été présenté lors de la CRSA plénière le 11 décembre dernier, un avis de la commission médico- sociale spécialisée a été voté.

il regrette le manque de moyens pour la mise en œuvre d'une politique affirmée pour le secteur personnes âgées et personnes handicapées.

Vous trouverez sur le site de votre Uriopss, les avis déjà émis par les commissions. L'Uriopss a largement contribué à ces avis en prenant en

compte les remarques issues de nos différentes réunions, mais également en animant au titre de la présidence de la commission médico-sociale spécialisée 3 groupes de travail : appel à projet, besoins des populations et évaluation... Ces travaux sont en cours de réalisation et donneront lieu

fin 2013 à un rapport qui permettra d'élaborer les prochains schémas, d'alimenter les appels à projets ou participer à la question de l'évaluation, grand chantier 2013 pour les associations mais aussi pour l'agence régionale.

■ Les mandataires associatifs : l'assurance d'un lien privilégié entre l'Uriopss Lorraine et ses adhérents

C'est au regard du contexte économique mouvant et du développement du secteur lucratif qu'il est essentiel aujourd'hui de continuer à affirmer la place légitime et entière du secteur privé non lucratif sanitaire, social et médico-social.

Dans ce cadre, et afin de renforcer les solidarités, il apparaît nécessaire pour l'Uriopss Lorraine de redynamiser les échanges avec ses adhérents via la mise en place de mandataires associatifs.

Le mandataire est désigné par l'association : il s'agit du président ou d'un administrateur, et/ou du directeur ou d'un cadre dirigeant salarié de l'association.

Il permet à l'association d'avoir un interlocuteur privilégié faisant le lien

avec l'Uriopss.

L'objectif étant de renforcer la proximité entre l'Uriopss et ses adhérents autour d'une parole commune et d'enjeux convergents.

Pour se faire, il est prévu trois rencontres conviviales rassemblant l'ensemble des mandataires associatifs afin d'échanger sur les enjeux essentiels suivants :

- La gouvernance : associations-salariés quelles relations pour un projet associatif vivant et solide ?

- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ou des métiers : une chance à saisir pour le développement des associations.

- La coopération, les mutualisations : une absolue nécessité ?

Favoriser la mise en relation directe

des structures via le mandataire associatif, c'est d'une part, permettre à tous les membres de l'association d'accéder à l'information dont ils ont besoin pour développer ou maintenir leurs activités. C'est aussi pour l'Uriopss un moyen de mieux connaître ses adhérents, leurs besoins et leurs difficultés afin d'y répondre de façon adaptée et de mieux les représenter.

L'Uriopss Lorraine espère une mobilisation des acteurs du secteur à travers la désignation des mandataires associatifs par association. Nous interviendrons auprès de vous en début d'année 2013 afin de concrétiser ce projet et de répondre aux questions encore en suspens.



Personnes chargées du suivi du projet :
Joseph Du Sartz, administrateur à l'Uriopss Lorraine et Cynthia Harchou, stagiaire à l'Uriopss Lorraine.

Contact :
stagiaire@uriopss-lorraine.asso.fr

Le petit dernier !



Le guide de gestion budgétaire présente toutes les clefs de la gestion des budgets prévisionnels, des comptes administratifs, des CPOM, et de la tarification. Développé en 11 études thématiques, il apporte des analyses et des explications sur : Les enjeux du financement et de la tarification, Les dernières réglementations applicables, Les outils de contractualisation, Les réformes de la tarification. Régulièrement mis à jour, il prend en compte les évolutions réglementaires et budgétaires et met à disposition des abonnés des modèles directement exploitables (cadre normalisé de BP et de CA, rapport budgétaire, bilan financier du siège...).

Une charte

pour définir l'organisation de la représentation des personnes en situation de handicap en Lorraine

La représentation des personnes en situation de handicap s'organise à différents niveaux (local, départemental, régional, national) et à travers un ensemble d'acteurs et d'outils. Pour faire face aux évolutions du paysage institutionnel et à l'évolution des droits des personnes en situation de handicap, les associations, unions et fédérations se sont structurées et rassemblées pour organiser leur parole et défendre au mieux les droits des personnes en situation de handicap.

A travers l'élaboration d'une charte, fruit d'un travail collectif, l'objectif est de rendre lisible les missions des différents collectifs ainsi que leurs articulations. La charte sera bientôt disponible sur notre site internet.

Zoom sur le secteur

Enfance - Jeunesse - Famille

L'Uriopss Lorraine a été alertée par les représentants de la Ligue de l'Enseignement et la Drjcs au sujet de difficultés rencontrées par leurs adhérents et leurs services dans l'accueil et la prise en charge de jeunes suivis par les services spécialisés ou accueillis en MECS et fréquentant leurs accueils collectifs de mineurs.

Ces organismes souhaitent travailler avec l'Uriopss sur ces questions afin de mieux former leurs salariés et ainsi mieux répondre aux besoins des jeunes.

L'Uriopss estime que cette sollicitation est une réelle opportunité qu'il faut saisir, de pouvoir travailler avec l'ensemble des acteurs régionaux [CG - DirPJJ - Conseil régional - Drjcs - Ligue de l'Enseignement], à construire des réponses adaptées pour l'ensemble de la jeunesse. Afin de mettre en place cette collaboration, la commission «protection de l'enfance» a décidé lors de sa dernière rencontre, de s'élargir et de devenir la commission «Enfance - Jeunesse - Famille» ouverte à tous les adhérents de ces secteurs.

Les nouvelles d'un adhérent

■ Bien vieillir ensemble en Lorraine

L'association Bien Vieillir Ensemble en Lorraine, membre de la Fédération Nationale des Associations de Personnes Agées et de leurs Familles a rejoint les adhérents de l'Uriopss.

Son action, qui a démarré fin 2010, prend sa place dans le grand dossier de société sur la question du grand âge et de la perte d'autonomie.

Parmi ces objectifs : écouter les personnes âgées et leurs familles exprimer leurs difficultés et leurs questionnements, les informer de l'évolution de la situation publique sur la dépendance, assurer leur représentation auprès des pouvoirs publics et en tous lieux, rencontrer les Directeurs et être au coude à coude avec eux car, sous des angles différents, ils

poursuivent souvent les mêmes objectifs.

Pour Bien Vieillir en Lorraine, il reste de nombreux défis à relever et des engagements politiques à honorer. Il y avait des promesses, il y avait de grands débats publics, il reste aujourd'hui à la charge du nouveau gouvernement un énorme chantier sur la grande question sociétale du bien vieillir, du grand-âge et de la perte d'autonomie.

En 2013, un partenariat Uriopss / Bien Vieillir Ensemble en Lorraine se concrétise en vue de proposer à nos adhérents, responsables, et aux membres des Conseil de la Vie Sociale des formations spécifiques visant une meilleure compréhension des missions de cette instance par ces membres et in fine un fonctionnement optimisé.

Bien Vieillir Ensemble en Lorraine
50 rue de la gare - 54710 Ludres
Blog : www.bienvieillir-enlorraine.com
Mail : bienvieillir.enlorraine@orange.fr
Président : M. Joseph Krummenacker
(06 10 29 22 92)



L'Uriopss Lorraine en 2013

■ L'évaluation interne / externe des calendriers de plus en plus serrés !

L'échéancier de communication des rapports d'évaluation interne [2014] et externe [2015] aux autorités de tarification se rapproche pour les établissements et services autorisés avant la loi 2002.

Aussi, l'Uriopss Lorraine propose à ses adhérents un groupe de travail intersectoriel sur la thématique de l'Evaluation ; ces objectifs sont les suivants :

- Créer un lieu de partage d'expériences, d'échange de pratiques et d'outils,
- Donner du sens à l'obligation faite aux établissements et services afin de faire de l'évaluation une démarche d'amélioration continue de la qualité,
- Aider les établissements et services à s'engager dans la démarche d'évaluation interne et d'évaluation externe.

Le groupe se réunira jusqu'à fin décembre 2013 au rythme d'une rencontre tous les 2 mois hors période de vacances scolaires, soit 7/8 rencontres. Pour chacune des rencontres, est envisagé un temps d'information lié à l'actualité, un temps de présentation d'un participant (outil, démarche d'évaluation...), l'intervention d'un invité (ANESMS, UNIOSS, Autorités de tarification...) et des échanges de pratiques sur une thématique donnée.

La première réunion de démarrage s'est tenue le 3 décembre 2012, nous nous sommes attachés à présenter les objectifs de ce groupe de travail, rappeler les obligations et le calendrier des évaluations, faire un tour de table sur l'avancement des

démarches d'évaluation et valider le programme de travail de l'année.

Les prochaines dates sont fixées respectivement les : 13 février (14h30-17h30) et 19 mars (14h30-17h30) à l'Uriopss Lorraine.

■ Aide à domicile : expérimentation d'un outil de diagnostic économique et financier

Un outil de diagnostic économique et financier à destination des structures d'aide à domicile a été constitué par France Active. L'outil est aujourd'hui en phase de déploiement dans quelques régions test, dont la Lorraine. Le réseau Uniopss-Uriopss est également partenaire de la démarche.

Aussi, en partenariat avec Lorraine Active, nous allons accompagner au moins 5 services d'aide à domicile avec comme support l'outil de diagnostic économique et financier, sur les 6 premiers mois de l'année 2013. Pour assurer un bon déroulement de cette expérimentation lorraine, un comité de pilotage sera réuni en janvier. Cette démarche est l'occasion de croiser nos regards pour contribuer à l'analyse des modèles économiques des structures de l'aide à domicile dans le contexte difficile que nous connaissons, s'approprier un outil de diagnostic et apporter un nouvel outil aux services d'aide à domicile.

■ L'évolution des métiers et des compétences : une priorité réaffirmée

Un groupe concernant l'évolution des métiers et des compétences au sein

des établissements et services sera constitué en 2013. Groupe de travail qui viendra en appui de groupes régionaux concernant la GPEC organisées par les services de l'Etat.

■ Les Emplois d'avenir

Créés par la loi du 26 octobre 2012, dans le but de lutter contre le chômage toujours en progression des jeunes, les emplois d'avenir sont des emplois aidés devant former les bénéficiaires pour les insérer durablement dans l'emploi.

Du 1^{er} novembre 2012 au 31 décembre 2013, 3 045 emplois d'avenir doivent être créés en Lorraine dont 2 650 dans le secteur non lucratif.

Pour déterminer quels seront les filières et secteurs d'activités concernés par le dispositif, des schémas d'orientation régionaux sont élaborés. L'écueil à éviter est que les métiers et les formations retenus ne permettent pas une insertion durable des jeunes dans l'emploi. L'URIOPSS-Lorraine agira pour que les emplois d'avenir permettent efficacement de lutter contre le chômage par un emploi et une formation adaptés à une insertion durable.



■ Eviter et/ou gérer les situations de crises des associations

Un groupe de travail spécifique se met en place en janvier avec les partenaires bancaires et institutionnels, et donnera lieu à une manifestation réservée à cette thématique. L'objectif est de préserver l'offre associative sur le territoire lorrain, car depuis septembre 2012, le secteur associatif sanitaire et médico-social a perdu près de 2500 emplois, soit parce que certains sont repartis vers le secteur marchand, soit par des plans sociaux. Il est donc important pour l'Uriopss, à partir du réseau à la fois des partenaires bancaires et des partenaires institutionnels, que nous puissions mettre autour de la table l'ensemble des forces vives pour venir en soutien au secteur associatif sanitaire, social, médico-social.

■ Les matinales consacrées à l'actualité juridique

Face à une législation de plus en plus dense et complexe, il est primordial, pour la bonne gestion d'une association, d'avoir une connaissance actualisée des textes réglementaires.

C'est pourquoi, l'URIOPSS Lorraine a décidé de mettre en place des matinales d'actualités en Droit Social, afin d'y aborder les évolutions législatives, conventionnelles et jurisprudentielles, et permettre des échanges sur des situations très concrètes auxquelles sont confrontés les employeurs du secteur.

La première matinale a eu lieu le 21 novembre dernier. D'autres demi-journées seront programmées tout au long de l'année 2013.

■ Journée de rentrée sociale

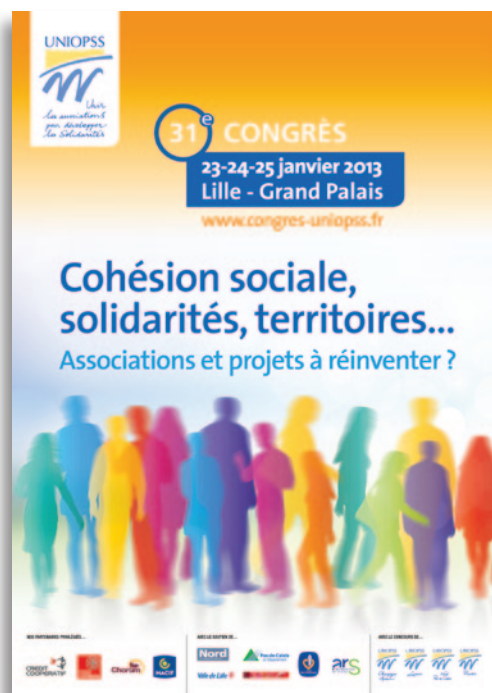
L'Uriopss Lorraine organisera le 27 septembre 2013 sa traditionnelle journée de rentrée, un temps fort de mobilisation du secteur privé non lucratif autour des grandes orientations de la politique sanitaire, sociale et médico-sociale pour 2014.

Cette journée, à destination de nos adhérents, vise à leur donner les clés pour l'élaboration de leur budget mais aussi à appréhender les principales dispositions qui découlent de la politique économique, des politiques sociales et des réformes de la tarification.



Tous à Lille !

les 23, 24 et 25 janvier pour le congrès de l'Uniopss



« Cohésion sociale, solidarités, territoires, associations et projets à réinventer ? »

Ce 31^{ème} congrès de l'UNIOPSS sera un moment fort pour l'ensemble des acteurs associatifs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Encore plus dynamique et prospectif, il a été conçu pour laisser le maximum de places aux débats, aux échanges mais aussi aux rencontres... C'est ainsi que de nouveaux temps, de nouvelles respirations ont été imaginés : films, conférences focus autour d'un intervenant phare, espaces forum autour de seize partenaires et seize initiatives.

Co-organisatrices du congrès, les Uriopss Champagne-Ardenne - Lorraine - Nord pas de Calais et Picardie auront leur propre espace. Rendez-vous sur le stand «InterUriopss» où acteurs et présentations d'actions innovantes issus des quatre régions vous attendent ainsi que les équipes des Uriopss pour répondre à vos questions.

Mutualisons nos achats !

L'ADERE Lorraine présente son nouveau livret d'achat Éco Responsable

L'association ADERE Lorraine a été créée en 2011 en vue de constituer le 1^{er} réseau d'achat partagé du secteur sanitaire, social et médico-social en région Lorraine. L'association ADERE Lorraine est une antenne en région du réseau d'achat partagé U.N.ADERE. Dès sa création, ses administrateurs ont souhaité inscrire l'objet de l'association dans une démarche éco environnementale. Pour ce faire, elle a pu bénéficier d'un soutien de la région Lorraine, dans le cadre du dispositif «CAP VERT». Ce nouveau livret présente, d'une part, les principaux labels environnementaux en détaillant leur signi-

fication, et d'autre part, les fournisseurs régionaux ADERE Lorraine qui proposent des produits qui répondent totalement à ces labels. ADERE Lorraine, membre du réseau U.N.ADERE, est en mesure de proposer à tous ses adhérents des produits respectueux de l'environnement.

Plus d'informations :
ADERE LORRAINE
2, rue Joseph Piroux
54140 Jarville la Malgrange
M. Jérôme Boulicot - 04 73 19 01 51
M. Mikail Atchia - 03 83 59 32 69
www.adere.fr



Le club des partenaires

Le club des partenaires de l'Uriopss regroupe les organismes prestataires de l'économie sociale, intervenant de manière privilégiée dans le secteur associatif, social, médicosocial, sanitaire...

En combinant les missions des uns et des autres, nous souhaitons apporter un réel service aux adhérents.



La lettre

Directrice de la publication et rédactrice :
Sylvie Mathieu, directrice de l'Uriopss

Création et conception graphique :
Hé! 06 09 88 67 79

Crédits photos :
Uriopss - Fotolia - CPCA

Imprimeur :
Atelier Lorrain - Frouard
Lettre imprimée à 600 exemplaires